

académie  
MontpellierRÉGION ACADEMIQUE  
OCCITANIEMINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE**FICHE D'INTENDANCE**

(à compléter même si votre enfant est externe)

**DANS TOUS LES CAS****Joindre OBLIGATOIREMENT un RIB****complet (IBAN + BIC) au nom du  
responsable financier**

The logo of Lycée Professionnel Quillan, featuring a stylized wave graphic above the text 'Lycée Professionnel QUILLAN'.

Le choix du régime d'hébergement est fait pour l'année scolaire lors de l'inscription. **Toute demande de changement exceptionnel doit être motivée et adressée au chef d'établissement en fin de trimestre pour le trimestre suivant.**

Les avis aux familles (factures) sont envoyés une fois par trimestre

Les remises d'ordre (déduction de repas ou de journées d'internat) sont :

- ✓ Appliquées systématiquement pour les périodes de voyages scolaires et de stage (pas de démarche à accomplir de votre part). Les déductions se font le trimestre suivant.
- ✓ Pour les périodes d'absence des élèves pour maladie (maladie de + de 7 jours consécutifs avec certificat médical), les parents peuvent faire une demande de remise d'ordre par écrit (adressée au service d'intendance + copie du certificat médical)

Nom de l'élève	
Prénom de l'élève	
Classe : DATE DE RENTREE	rentré(e) le:

**Régime choisi (cocher une seule case)**  DEMI-PENSIONNAIRE (4 jours)  EXTERNE  INTERNE

Etablissement précédent (nom, adresse)	
Bourses : L'élève est-il boursier ?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non échelon :

**Responsable financier de l'élève**

Nom	
Prénom	
Adresse	
Tél. Fixe	
Tél. Mobile	
E-mail	

Date et signature